

Compte rendu de l'assemblée générale de l'ACCA de Braillans du dimanche 26 juin 2011

Etaient présents : BOUVOT Patrice, CACHOT Robert, DULA Olivier, LOUP Jean-Pierre, NONNOTTE Claude, NONNOTTE Thierry, RAVOT Jean-Paul, SEGUIN Olivier (invité, ne participe pas au vote).

Etaient absents : BORSOTTI André, CHAIGNET Bernard, CEBE Benjamin, BALLEST Christophe

<p>Etaient à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de la saison 2010/2011. - Règlement des bracelets et invitations - Préparation de la saison future - Questions diverses 	<p>Aucune procuration présentée avant le début de la séance.</p>
---	--

La séance a été ouverte à 10h05

Préliminaires :

- Petite pensée à Louis JOUILLEROT, chasseur qui nous a quitté ce début d'année.
- Présentation de Monsieur Olivier SEGUIN qui a fait une demande d'action de chasse en tant que membre admis et qui a été invité à cette assemblée générale sur l'initiative du président.
- La convocation par e-mail des personnes résidants hors de la commune n'a visiblement pas fonctionné, l'an prochain, il faudra revenir à l'ancienne méthode (voir postale) d'ailleurs seule méthode reconnue dans le règlement intérieur approuvé lors de l'AG du 30 juin 2002...

Bilan (2010/2011) et prévisions (2011/2012) du plan de chasse :

	Saison 2010/2011		Saison 2011/2012	
	Attribués	Réalisés	Demandés	Attribués
Sanglier	4 adultes + 6 jeunes	4 adulte + 5 jeunes	2 adultes + 5 jeunes dont 2 tir été	2 jeunes (<40kg) dont 1 tir été*
Chevreuril	2	2	5 dont 1 tir été	2 dont 1 tir été

* : cette attribution est provisoire, le complément sera décidé en accord avec le GIC des bois de Sassy et la fédération des chasseurs le lundi 27 juin, on disposera certainement en tout et pour tout de 5 sangliers jeunes et 2 sangliers adultes, l'attribution définitive sera communiquée lors de la réunion précédent l'ouverture.

Bilan financier de la saison 2010/2011 :

Après présentation des opérations de recettes et dépenses, le compte de l'ACCA révèle pour la saison 2010/2011 un résultat positif de 269.63€ Le solde bancaire présentera un crédit de 681.66€ lorsque les remboursements des bracelets de sanglier et les invitations seront tous endossés. Ces comptes sont acceptés à l'unanimité.

Remboursement bracelets de sanglier

5 jeunes sangliers et 4 adulte ont été prélevés cette saison, comme le partage de la viande s'est effectué entre tous, il en a été de même pour le coût des bracelets et le coût de l'amende de 15€ pour le prélèvement d'un sanglier femelle de + de 40kg en l'absence de bracelet adulte.

Ce qui représente une somme de $5 \times 30€ + 4 \times 55€ + 15€ = 385€$ qui divisé par 10 chasseurs et 1 membre du C.A. donne une participation de 35€ chacun.

Le règlement s'est effectué au cours de la réunion pour les personnes présentes.

Budget pour la saison 2011/2012 :

Il a été décidé de ne lâcher qu'un minimum de perdrix, la quantité subventionnée par le G.I.C. petit gibier. Le président fera de son mieux.

Montant de la cotisation et des invitations pour la saison 2011/2012 :

Vu les résultats financier de l'année écoulée, le montant des actions demeure inchangé :

- 80€ pour les membres de droit
- 160€ pour les membres admis

Assurance Chasse :

L'ensemble des membres présents autorise le Président à renouveler le contrat d'assurance chasse avec la société AZUR pour une cotisation qui pour la saison 2011/2012 s'élève à 258€ (+5,3% par rapport à l'année dernière...).

Nouveaux chasseurs :

La demande de Monsieur Olivier SEGUIN pour chasser avec le statut de membres admis est acceptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

*** Dépenses et recettes diverses :**

Claude NONNOTTE a avancé 129,56€ de dépenses pour l'achat de goudron de Norvège et de maïs, comme il doit 105€ à l'ACCA (invitations et participation bracelet sanglier) il aura un avoir de 24,56€ sur le montant de son action pour la saison à venir.

*** Remerciements :**

Compte tenu du travail fourni par Patrice BOUVOT pour l'entretien des nombreux chemins avec son tracteur, l'unanimité des membres présents s'est accordé, en guise de remerciements, à reconduire la décision prise l'an dernier, c'est-à-dire à lui offrir son action pour la saison qui arrive.

*** Travaux ONF :**

Thierry NONNOTTE demandera au x techniciens de l'ONF par le biais de la Mairie que lors de travaux, ces derniers ne laissent pas de branches sur les chemins.

*** Cahier de partage :**

Jean-Paul RAVOT demande si quelqu'un a des remarques à lui faire concernant un éventuel mécontentement de sa part pour les partages du gibier lors de la saison 2009/2010 ; personne ne se manifeste.

*** Eviscèrage du grand gibier :**

Que faire des éviscères du grand gibier, lorsque les ordures ménagères seront calculées en fonction du poids ? Réponse : Les enterrer en forêt.

*** Absence enregistrement assemblée générale du 26 juin 2010 par la DDEA:**

Aucun récépissé concernant l'enregistrement de l'assemblée générale du 26 juin 2010 de la part de la DDEA n'a été réceptionné par le président. Pourquoi ?

*** Modification de réserve (requête déjà émise lors de l'A.G. du 30 juin 2006) :**

Il serait intéressant pour les chasseurs, afin de limiter la sectorisation, de transformer une partie de la réserve en territoire chassable, d'autant plus que la superficie de la réserve est supérieure au minimum préconisé. Cette transformation concernerait une bande de 100m de large au sud de l'autoroute A36, ainsi, les chasseurs pourraient accéder de la zone est à la zone ouest du territoire et vice-versa sans être obligé de « mordre » sur MARCHAUX ou d'emprunter leurs véhicules.

Suite à cette demande, le président de l'époque, Thierry NONNOTTE avait rencontré Mickaël Mairot qui lui avait dit que toutes les réserves du DOUBS allaient être revues, hélas il n'y a jamais eu de suite....Une nouvelle demande écrite accompagnée d'un plan sera donc envoyée à la DDT avec les modifications demandées.

*** Invitations (Rappel) :**

Extrait de l'article 3 du règlement intérieur approuvé lors de l'AG du 30 juin 2002

«...Les invitations pourront être délivrées à partir du 4^o dimanche succédant l'ouverture générale.

Les personnes habilitées à délivrer les actions sont les membres du bureau.

Les invitations devront être retirées la veille de la journée de chasse prévue.

Chaque adhérent de l'ACCA disposera pour la campagne de chasse d'un nombre d'invitations limité à 5.

... »

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU EN CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Cette année aucun départ du conseil d'administration, et le renouvellement du tiers du conseil a eu lieu l'année dernière, donc le prochain renouvellement aura lieu l'année prochaine.

Composition du conseil d'administration :

Claude NONNOTTE : président (réélu en 2008)	Patrice BOUVOT : trésorier (réélu en 2010)
Jean Pierre LOUP : vice-président (élu en 2006)	André BORSOTTI : secrétaire (réélu en 2008)
Jean-Paul RAVOT : membre du C.A. (élu en 2010)	Thierry NONNOTTE : membre du C.A. (élu en 2006)

La séance a été levée à 11h30.

SIGNATURES :

Claude NONNOTTE : président	André BORSOTTI : secrétaire
-----------------------------	-----------------------------